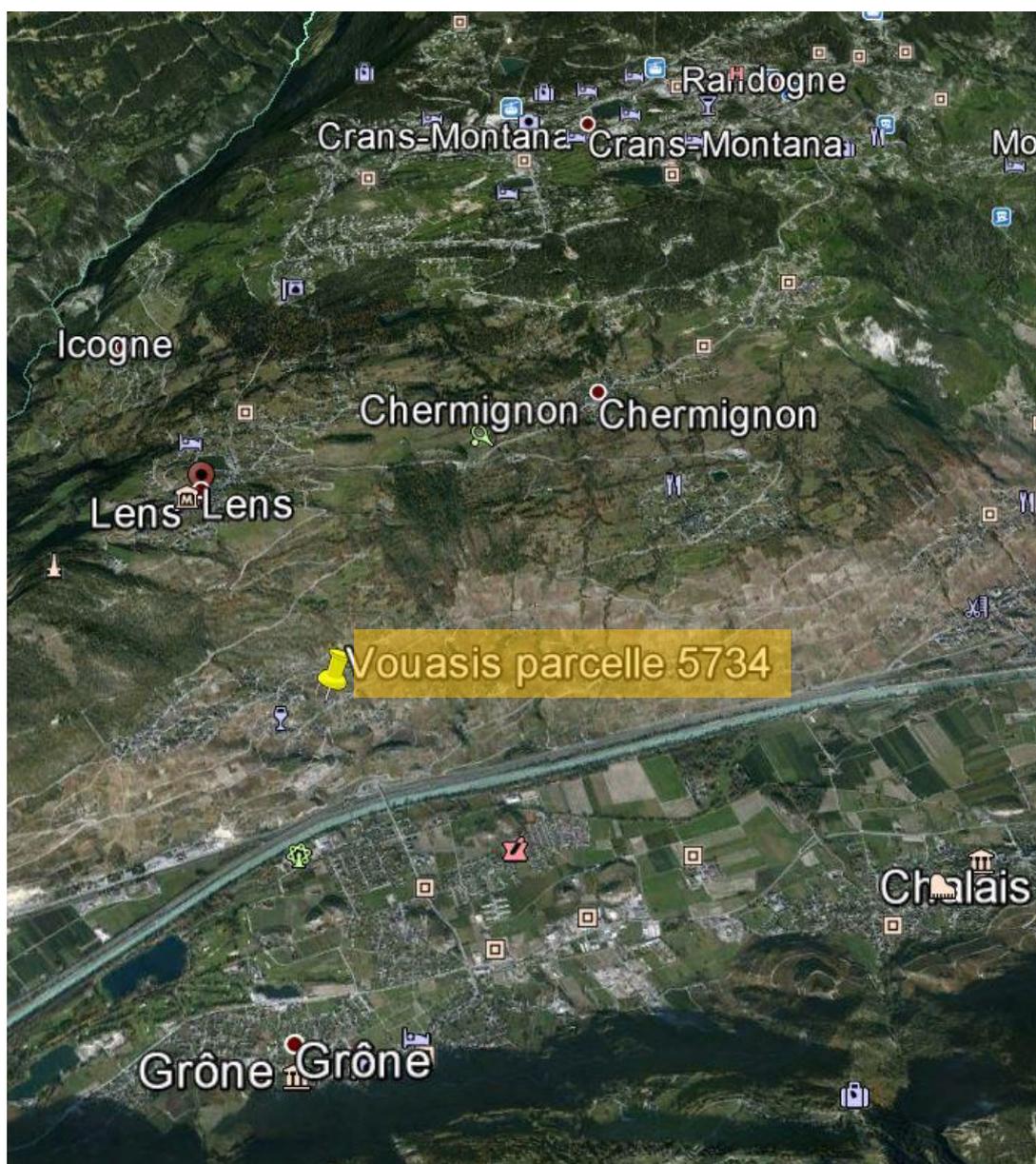
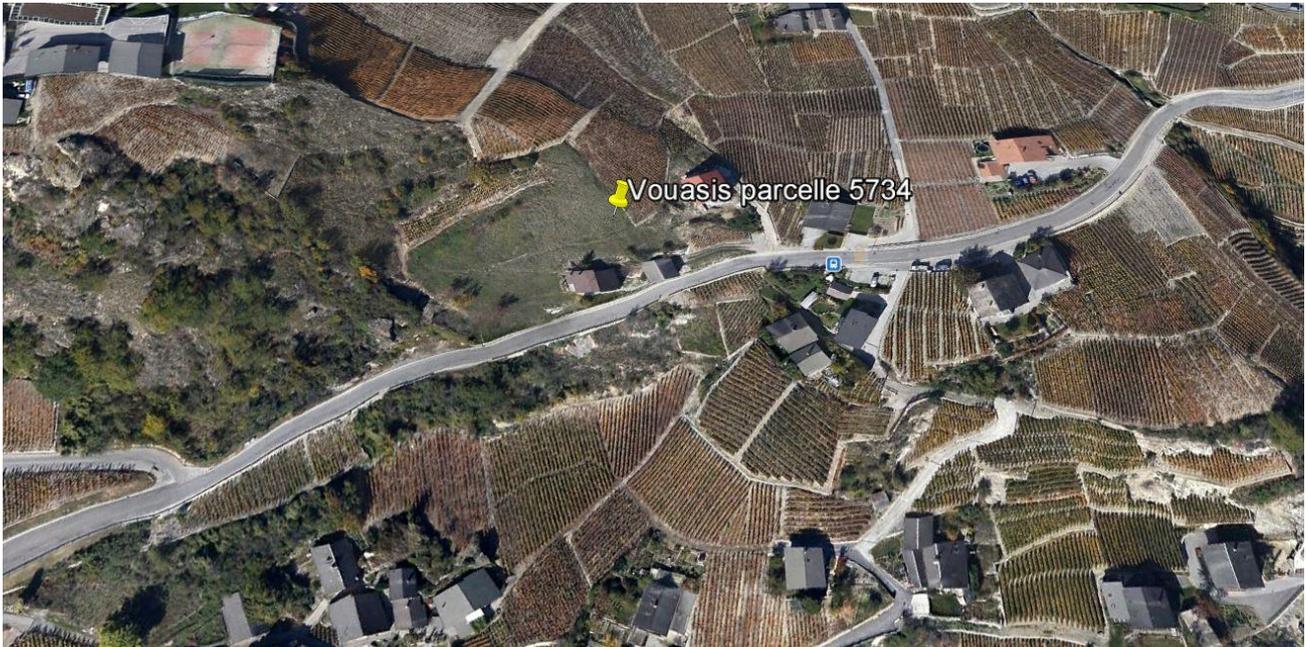


TERRAIN A VENDRE

1. SITUATION

- En bordure de la route allant de Granges à Lens
- Altitude : environ 700 mètres
- A dix minutes en voiture de Sierre et de Sion
- A 15 minutes de Crans-Montana
- A proximité des principales stations du Valais central
- Endroit assez isolé, pas étouffé par le voisinage des vignes

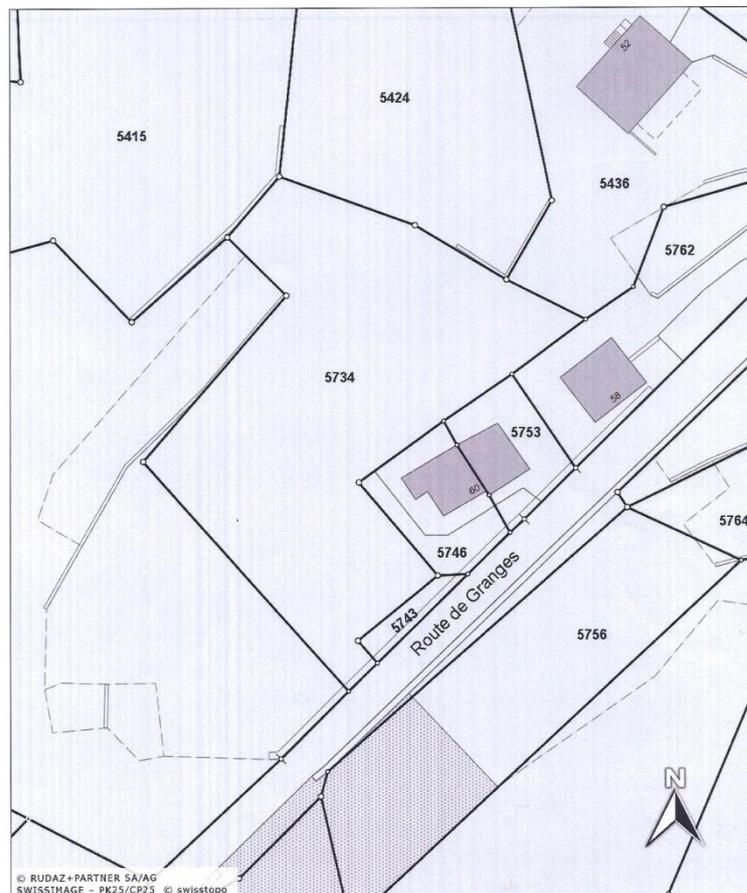




2. CADASTRE



www.lens.ch
 lens@cransmontana.ch
 Tel 027 484 25 00
 Fax 027 484 25 04



© RUDAZ+PARTNER SA/AG
 SWISSIMAGE - PK25/CP25 © swisstopo

10 m / 30 ft
 Date 14.07.2014
 Echelle 1:500

Aucune garantie concernant l'exactitude et l'actualité des données. Seul le plan du registre foncier a force juridique. Ce plan de situation ne peut être utilisé pour une mise à l'enquête. Reproduction soumise à autorisation pour toute utilisation commerciale ou publication de tout genre.

plan	n°	nom local	surface	nature	surface	propriétaires
43	5734	Les Vouagis	1534	Pré, champ	1534	1 NANCHEN Hedwige de Joseph et de Catherine Cordonier vve de Henri Nanchen, (10.04.24)
14 juillet 2014						

3. DESCRIPTIF

- Pré de 1534 m²
- Terrain en partie plat, en partie en pente assez marquée
- Partie facilement constructible se situant nettement au-dessus du niveau de la route (peu de gêne liée au bruit de la route)
- Accessibilité : par la route de Granges (accès direct)
- Vue imprenable
- Possibilité de construire deux villas
- Endroit assez isolé, pas étouffé par le voisinage des vignes

4. PHOTOS



1 Vue depuis le terrain sur la plaine et sur les Alpes valaisannes



2 Vue du terrain depuis la route

3 Sur le terrain



4 Vue depuis le haut du pré en direction de la route

5. REMARQUES PARTICULIÈRES

- Selon la Lex Weber, notre commune ne dispose plus d'aucun quota pour la construction de résidences secondaires. Restent donc les possibilités de construire des résidences principales ou destinées à la location (cette dernière indication est à vérifier!).
- Le terrain en question est provisoirement autorisé à la construction (dérogation zone réservée). Toutefois, dès l'entrée en vigueur de la LAT, il passera en zone non constructible. Compte tenu de cette situation, on peut envisager que la vente ne devienne effective qu'après réception de l'autorisation de construire.

6. PRIX

- CHF 80'000.- (environ CHF 52.- le m²)

7. CONTACT

Le soussigné effectue la démarche au nom de l'hoirie Hedwige Nanchen.
Voici mes coordonnées:



Pierre-Paul Nanchen
Route de Chermignon 4
1978 Lens



027 483 37 30



079 473 85 35



ppn@bluewin.ch

Pierre-Paul Nanchen